

Conduire la transformation digitale d'un organisme de formation

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Spécifique :
- **Services à la personne et à la collectivité - Formation initiale et continue**
 - **Support à l'entreprise - Organisation et études**

La certification s'adresse :

- Aux formateurs/consultants indépendants,
- Aux ingénieurs de formation,
- Aux responsables pédagogiques,
- Aux responsables formation et/ou responsables des ressources humaines d'entreprises disposant d'un service de formation interne,
- Aux responsables / directeurs d'organismes de formation.

Code(s) NAF : **85.41Z**, **85.59A**

Code(s) NSF : **333**, **315**, **100**

Code(s) ROME : **M1503**, **K2102**, **K2111**

Formacode : **44593**

Date de création de la certification : **26/03/2017**

Mots clés : **formation à distance**, **PEDAGOGIE**,
formation de formateur,
Transformation digitale

Identification

Identifiant : **3794**

Version du : **26/11/2018**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **N/A**

Non formalisé :

- [Digitalisation des OF : enjeux et modifications de la fonction formation](#)
- [Plan de transformation digitale des OF - OPCALIA/FFP](#)
- [Comment la digitalisation transforme la formation professionnelle](#)
- [Rapport IGAS sur la transformation digitale des organismes de formation](#)

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Assurer la transition digitale des formations (internes / externes) et des équipes pédagogiques.

Adapter les équipes pédagogiques aux évolutions majeures, qu'elles soient technologiques et/ou pédagogiques.

Assurer la montée en compétences des formateurs et garantir leur employabilité (démarche GPEC).

Adapter l'offre aux évolutions de la demande.

Développer une stratégie basée sur le déploiement d'outils numériques utiles à l'éducation et la formation ("EdTech": educational technology).

Développer un business model rentable et pérenne.

Garantir l'innovation pédagogique.

Répondre aux attentes des apprenants (accessibilité, multimodalité, multisupports...).

Favoriser le développement des FEST (Formations en Situations de Travail).

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- La certification "Conduire la transformation digitale d'un organisme de formation" vient compléter des parcours de formation en ingénierie de formation et des compétences, en ingénierie pédagogique, en management et gestion des organismes de formation.

Descriptif général des compétences constituant la certification

La certification est composée de 3 domaines de compétences :

1. Développer son activité grâce à la présence du numérique dans les contenus de formation (digital learning)

Transformer ses offres présentiel en offre multimodale : faire évoluer les parcours de formation conçus en distanciel en parcours digitaux (e-learning/blended-learning) : scénariser les modules distanciels, animer des films pédagogiques sur les bases de l'entertainment learning, concevoir des évaluations à distance.

Développer sa stratégie basée sur le déploiement d'outils numériques utiles à l'éducation et la formation (outils "Edtech") : choisir les outils et supports (LMS) pertinents qui apportent de la valeur-ajoutée au suivi des apprenants et à l'individualisation de leur parcours.

Créer un business-plan rentable grâce à la digitalisation et la multimodalité des formats de formation : définir la stratégie financière du déploiement multimodal des parcours ; optimiser leur coût grâce à la digitalisation.

Intégrer les nouveaux réseaux de distribution (entreprises et particuliers) : développer une stratégie commerciale axée sur le BtoB et BtoBtoC.

Mettre en place sa stratégie de communication : déployer une communication adaptée au nouveau positionnement digital : choix des supports, des canaux, du message.

Générer des revenus additionnels : utiliser la digitalisation de modules de formation comme moyen d'élargir, de compléter son offre distanciel et lui donner de la valeur-ajoutée.

2. Accompagner la transformation digitale d'un organisme de formation pour s'adapter aux évolutions du marché

Conduire le changement des équipes : affirmer son rôle de leader dans l'accompagnement au changement ; Mobiliser les équipes autour du projet de digitalisation.

Concevoir une ingénierie de parcours digitale, combinant plusieurs modalités pédagogiques (distanciel/présentiel) et techniques (synchrone/asynchrone) : repenser la structure pédagogique des parcours distanciels existants ; les adapter aux formats distanciels et/ou blended-learning.

Impulser de nouvelles modalités pédagogiques en participant à la veille en matière d'innovation pédagogique : assurer une veille sur les innovations pédagogiques et technologiques grâce aux outils de veille numériques ; être force de proposition auprès des équipes pédagogiques pour initier de nouvelles modalités.

Organiser le déploiement des parcours multimodaux sur des supports synchrones et asynchrones : choisir les canaux de diffusion des parcours digitalisés : LMS, chaîne youtube ; s'assurer de l'accès aux parcours auprès des apprenants et formateurs.

3. Piloter l'activité de formations digitales pour en garantir la pérennité

Public visé par la certification

- Formateurs, responsables pédagogiques, responsables formation, responsables RH, responsables/managers d'organismes de formation ou d'établissements d'enseignement supérieur

Fixer des indicateurs de performance pertinents : adapter ses KPIs aux formats digitalisés des parcours : nombre d'apprenants connectés, temps de connexion, etc....

Construire des tableaux de bord adaptés : intégrer les nouveaux indicateurs définis dans le cadre de la digitalisation dans des tableaux de bord adaptés à la nouvelle stratégie pédagogique.

Manager l'activité administrative et juridique en lien avec l'environnement numérique appliqué au secteur de la formation : tenir compte des exigences réglementaires ; fournir des documents et services en conformité avec les attentes en matière d'enseignement et de formation à distance.

Mettre en œuvre une GPEC (gestion révisionnelle des emplois et des compétences) adaptée à la transformation digitale de l'activité : identifier les collaborateurs engagés dans le projet de digitalisation ; les accompagner dans leur montée en compétences ; valoriser leur agilité numérique.

Appliquer la réglementation en vigueur en matière d'usage du numérique : mettre en œuvre une veille sur les usages réglementaires (RGPD).

Modalités générales

La certification est accessible via un parcours FOAD (Formation Ouverte A Distance). Elle est composée de 3 domaines de compétences, décomposés en 14 modules, qui peuvent être suivis indépendamment.

Chaque module a une durée estimée de 4,5 heures, soit 63 heures de formation pour accéder à la certification. Ils sont séquencés de la façon suivante :

- 2h30 d'apports théoriques,
- 1h30 de mise en situation professionnelle,
- 30 minutes d'évaluation en ligne.

La certification est accessible :

- Par module, donnant lieu, après évaluation, à la délivrance d'une attestation de formation.
- Par domaine de compétences, donnant lieu, après évaluation, à la délivrance d'un certificat de compétences.
- En suivant le parcours complet, donnant lieu, après évaluation, à la délivrance de la certification "Conduire la transformation digitale d'un organisme de formation".

Liens avec le développement durable

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Sécurisation des parcours professionnels.
Montée en compétences sur les pratiques et techniques digitales appliquées à la pédagogie et à la transmission des savoirs, savoir-faire et savoir-être.
Garantie de l'employabilité.
Implication dans l'innovation pédagogique.
Adaptation aux évolutions des métiers et des compétences.

Pour l'entité utilisatrice

Conformité au cadre réglementaire de la loi de 2014 et du décret qualité de 2015 relatifs à la qualification professionnelle des intervenants et personnels des organismes de formation.
Participe à l'innovation pédagogique voulue dans le projet de réforme de la formation professionnelle 2018.
Capacité à développer de nouveaux modèles économiques.

Adaptation aux besoins et attentes des apprenants.

Capacité à développer une nouvelle offre de formation adaptée au marché.
Flexibilité de l'organisation et de la planification des temps de formation (rentabilité).
Répond aux attentes des utilisateurs (formation ATAWAD : "Any Time, Any Where, Any Device" : formation accessible n'importe quand, n'importe où, sur n'importe quel support).
S'adapte aux usages et contraintes des smartphones et tablettes tactiles.

Evaluation / certification

Pré-requis

- Justifier d'une expérience professionnelle en management de la formation et des compétences.
- Disposer de connaissances et de compétences en pédagogie.
- Disposer de compétences en ressources humaines.
- Disposer de compétences en management et gestion des organisations.
- Etre titulaire d'un diplôme, titre ou certification a minima de niveau II.

Compétences évaluées

A l'issue du parcours de formation, l'apprenant(e) est évalué(e) sur sa capacité à :

Domaine de compétence 1 : Développer son business grâce aux outils d'apprentissages numériques

Compétences évaluées :

Développer et déployer une offre adaptée aux nouveaux usages du numérique appliqués aux métiers de l'éducation et de la formation ("digital learning").

Développer une stratégie de digitalisation de l'offre présentielle existante.

Présenter un "business model" pertinent et réaliste au regard du marché.

Développer une stratégie de distribution ciblée entreprises.

Domaine de compétences 2 : Accompagner la transformation digitale d'un organisme de formation

Compétences évaluées :

Conduire le changement auprès des équipes.

Transformer des parcours présentiels en parcours distanciels.

Impulser de nouvelles modalités pédagogiques en participant à la veille en matière d'innovation pédagogique et technologique;

Organiser le déploiement (synchrone/asynchrone) des parcours multimodaux.

Domaine de compétences 3 : Piloter l'activité de formation digitale

Compétences évaluées :

Mettre en oeuvre des outils de pilotage pertinents spécifiques à l'activité de formation digitale.

Centre(s) de passage/certification

- Evaluation à distance - pas de site physique de rattachement -

Mettre en oeuvre une GPEC adaptée.
Impulser de nouvelles modalités pédagogiques.
Respecter le cadre réglementaire appliqué aux usages du numérique.

Compétences transversales évaluées :

Analyser sa pratique professionnelle,
Analyser sa posture de formateur,
Mesurer l'impact de la transformation digitale sur sa pédagogie,
Mesurer l'impact de la transformation digitale sur la progression des apprenants

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Aucun.

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : oui

Étendue de la certification partielle :

Validation par domaine de compétences : l'apprenant(e) s'engage à valider 1 ou 2 domaines de compétences, composés de 4 à 5 modules.

Dans ce cadre, l'évaluation porte sur un test de connaissances et une mise en situation professionnelle (dossier professionnel) qui retranscra et démontrera de façon transversale l'acquisition de l'ensemble des compétences attendues. Elle fera l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale de 45 minutes face à un jury.

Validation du parcours intégral : l'apprenant(e) s'engage sur le parcours complet, composé de 3 domaines de compétences, décomposé en 14 modules.

Dans ce cadre, l'évaluation porte sur un test de connaissances et une mise en situation professionnelle (dossier professionnel) qui retranscra et démontrera de façon transversale l'acquisition de l'ensemble des compétences attendues de la certification. Elle fera l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale de 1h30 minutes face à un jury.

Durée de validité des composantes acquises :
permanente

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :
2 ans

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat de compétences "Conduire la transformation digitale d'un organisme de formation"

Plus d'informations

Statistiques

9 candidats en cours de certification depuis sa mise en oeuvre en 2017.

Autres sources d'information

<http://formationcontinue.ipac-france.com/nos-formations/formateur-professionnel-d-adultes/transformation-digitale-des-organismes-de-formation.html>